Personne ressource: Raphaëlle Morin

819 376-5011, poste 3107

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Maîtrise en administration (M.Adm.)

Crédits: 45

Présentation

Il n'est pas possible de déposer de demande d'admission à ce programme. Il s'agit d'un cheminement conduisant à l'obtention d'un grade de maîtrise par cumul (M.Adm.).

Afin de pouvoir obtenir le grade de maîtrise par cumul en administration, l'étudiant doit remplir le formulaire du Registrariat (voir Autres renseignements) après avoir complété un des programmes admissibles à l'un des cheminements autorisés (voir au bas). Les programmes doivent être complétés à l'intérieur d'un délai de 10 ans.

En bref

La maîtrise par cumul a pour objectif principal de permettre à l'étudiant bachelier ou au candidat possédant une expérience jugée pertinente d'avoir accès à une formation dans un champ d'études spécifique en administration et d'acquérir des connaissances ou des habiletés nouvelles dans les domaines liés directement à ses besoins. Le cheminement de la maîtrise par cumul permet aux étudiants d'acquérir une formation en fonction de besoins spécifiques, combinant des formations complémentaires, le tout dans un parcours conduisant à l'octroi d'un grade de maître. On le comprend, l'aménagement de la maîtrise par cumul favorise l'accès à des formations spécialisées.

Les programmes qu'il est possible d'agencer pour avoir accès au grade maîtrise par cumul (M.adm) représentent des avenues de formation en lien avec les nouvelles tendances, le nouveau visage du monde du travail. Nouvelles technologies, gestion d'équipes à distance, conciliation travail-famille, apparition de nouveaux métiers et disparition d'autres ont au cours des vingt dernières années, contribué à créer des réactions dans l'organisation entraînant l'apparition de nouveaux paradigmes tant du point de vue de la gestion des ressources humaines, de la gestion du changement, des relations de travail que dans la conduite des projets de l'entreprise. Cette nouvelle « culture entrepreneuriale » demande de plus en plus que les différents intervenants possèdent des compétences diversifiées favorisant les échanges avec les autres services/secteurs de l'entreprise.

Les seuls cheminements acceptés à la maîtrise par cumul sont décrits à la section «concentration».

Concentrations, profils, cheminements

L'étudiant qui désire entreprendre un cheminement conduisant à l'obtention d'un grade de maîtrise par cumul (M.adm) doit compléter l'un des programmes de DESS et un des programmes courts selon les cheminements présentés ici. Ce sont les seules combinaisons acceptées pour l'obtention du grade.

CHEMINEMENT 1

DESS en relations de travail (3312)

et le programme court suivant:

PC de 2e cycle en gestion des ressources humaines et changement organisationnel (0874)

CHEMINEMENT 2

DESS en gestion des ressources humaines et changement organisationnel (1574)

et le programme court suivant:

PC de 2e cycle en relations de travail (0812)

CHEMINEMENT 3

DESS en gestion des ressources humaines et changement organisationnel (1574)

et le programme court suivant:

PC de 2e cycle en gestion de projet (0749)

CHEMINEMENT 4
(Note: Cheminement réservé aux cohortes en sécurité publique)

DESS en gestion des organisations en sécurité publique (1607)

et l'un des programmes courts suivants:

- PC de 2e cycle en sécurité publique III (0926)

- PC de 2e cycle en gestion de projet appliqué à la sécurité publique (9086)

CHEMINEMENT 5

DESS en gestion des ressources humaines et changement organisationnel (1574)

et le programme court suivant:

PC de 2e cycle en Leadership et performance dans les services de santé et les services sociaux (0692)

CHEMINEMENT 6

DESS en relations de travail (3312)

et le programme court suivant:

PC de 2e cycle en Leadership et performance dans les services de santé et les services sociaux (0692)

Conditions d'admission

Études au Québec
L'étudiant doit respecter les conditions d'admission de chacun des programmes auxquels il désire s'inscrire.

Études hors Québec
L'étudiant doit respecter les conditions d'admission de chacun des programmes auxquels il désire s'inscrire.

Structure du programme et liste des cours

Autres renseignements

La demande d'obtention du grade sera sous la responsabilité de l'étudiant qui devra déposer le formulaire à cet effet au Registrariat avant la fin du dernier programme admissible pour le cumul. L'étudiant devra avoir rempli toutes les conditions nécessaires à l'obtention d'un grade de maîtrise, tel que précisé au Règlement des études de cycles supérieurs. Ces conditions sont essentiellement les mêmes que pour tout type de programme de maîtrise à l'UQTR.

Pour plus d'information sur la demande d'obtention du grade, vous pouvez contacter madame Chantale Dureau au Registrariat.

Courriel: Chantale.Dureau@uqtr.ca
Téléphone: 819-376-5011 poste 2598.

Règlements pédagogiques particuliers
L'étudiant doit terminer l'ensemble de son cheminement à l'intérieur de 10 ans (30 trimestres).

Équivalences et reconnaissance des acquis
Bien que certains cours à l'intérieur des programmes composant le cheminement puissent faire l'objet de reconnaissance d'acquis en vertu du règlement des études de cycles supérieurs, il n'est pas possible de se voir reconnaître l'ensemble des cours d'un programme, ou un programme réalisé dans un autre établissement universitaire.